

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 326

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

405 345 471 RCS Toulouse.

ETOP.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 150000.00 EUR.

Adresse : 417, L'Occitane, 31670 Labège.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION. Pour la société absorbante.

Dénomination : EQUERT. Forme juridique : SASU. Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 417

L'Occitane -31670 LABEGE. Montant du capital : 150.000,00 Euros. Immatriculation : TOULOUSE 442 812 574.

Pour la société absorbée. Dénomination : ETOPI. Forme : SASU. Adresse du siège où peut être consulté le projet

de fusion : 417 L'Occitane -31670 LABEGE. Montant du capital : 150.000,00 Euros. Immatriculation : TOULOUSE

405 345 471. Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 18.067.986,00 Euros. Passif : 14.671.123,00 Euros. Le

rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : il a été convenu de retenir une parité de 1

action de la société absorbée pour une actions de la société absorbante. Sur cette base 100 000 actions ordinaires

nouvelles d'un euro seront créées par la société absorbante à titre d'augmentation de son capital de 100 000 euros

portant ainsi ce dernier à 250 000 euros. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque

société participante : 3 296 863 euros. Date du projet commun de fusion : 19/11/2018. Date et lieu de dépôt au RCS

au titre de chaque société participante : le 21/11/2018 au RCS de TOULOUSE et le 21/11/2018 au RCS de

TOULOUSE.